



27, RUE DE CHARTRES
75018 PARIS
C.C.P. PARIS 22 41709 W

"VIVRE A LA GOUTTE D'OR"
9 rue des Gardes - 75018



PROJET CONCERNANT LE MAINTIEN
LA RENOVATION ET LA RESTAURATION
DE L'IMMEUBLE SIS AU 40 RUE
DE LA GOUTTE D'OR PAR UN
CHANTIER DE JEUNES

présenté par les ASSOCIATIONS :

- "PARIS-GOUTTE D'OR"
- "VIVRE A LA GOUTTE D'OR"
- "JEUNESSE ET RECONSTRUCTION"
10 rue de Trévise - 75009 PARIS

Paris , le 22 Avril 1985

" Pour "PARIS-GOUTTE D'OR" :

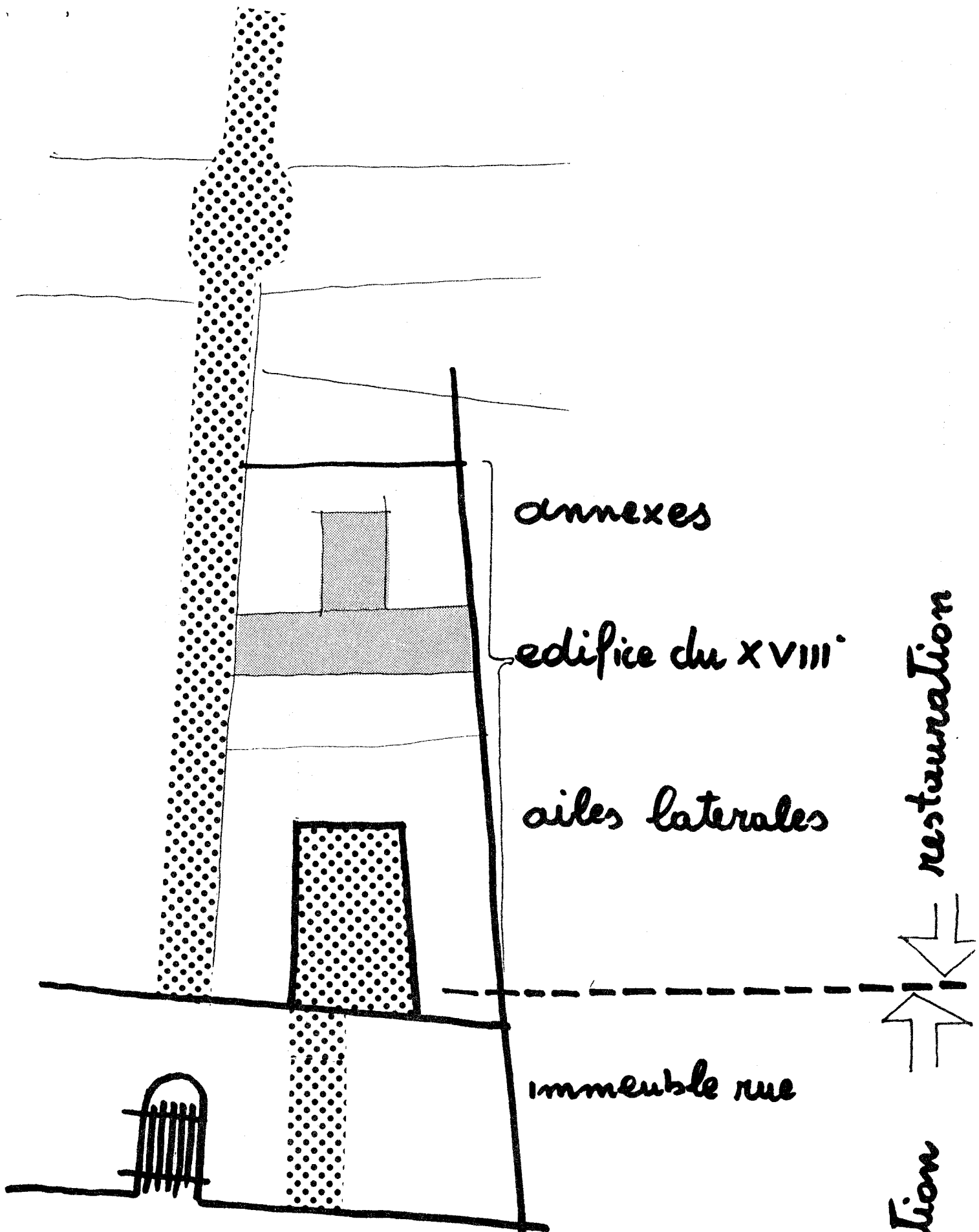
M. NEYRENEUF

Pour "JEUNESSE ET RECONSTRUCTION" :

D. BLANC

Pour "VIVRE A LA GOUTTE D'OR" :

N. BOGAZZI



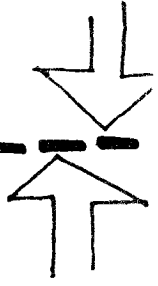
annexes

edifice du XVIII^e

ailes laterales

immeuble rue

restauration



Réhabilitation

40



1 - L'IMMEUBLE DU 40 rue de la GOUTTE D'OR

Dans le Rapport au Conseil Départemental d'Hygiène sur l'îlot 9 , il est noté l'intérêt de cette propriété "ancienne maison rurale , y compris sur cour " (Remarque du Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement) .

Notre démarche se situe ici suivant la même orientation que celle de la "Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France" pour promouvoir la récupération d'un patrimoine dont la destruction entraînerait la perte définitive .

Si l'architecture haussmannienne et l'architecture Louis-Philipparde ont été conservées pendant des siècles et épargnées partiellement par les différents projets de rénovation , il nous semble intéressant aussi de conserver des bâtiments représentant une architecture plus ancienne , tel cet immeuble sur cour , comme trace d'un passé rural à l'intérieur du Paris contemporain .

La préservation de ce bâtiment , qui a survécu aux divers aménagements dans le quartier depuis le XVIII^e siècle , rentre dans une préoccupation de sauvegarde et de restauration d'un patrimoine pouvant tenir lieu de point de repère pour expliquer l'évolution du passé .

Les activités que nous projetons d'y mettre en place , parce qu'elles seront orientées vers le quartier , seront à même d'amener les habitants vers cet espace et lui redonner une nouvelle dimension culturelle .

Quant à l'immeuble sur rue (qui ne date pas de la même époque) , il a l'avantage d'exister et de former un ensemble avec l'édifice sur cour . De plus , il rentre bien dans la catégorie définie par les Commissaires-Enquêteurs :

" La Commission d'Enquête recommande ... que des études préopérationnelles soient effectuées pour chaque îlot avant de procéder aux démolitions en vue d'examiner si certains bâtiments condamnés de grande capacité pouvaient être intégrés , après restructuration complète , dans les nouvelles réalisations , sans diminuer les possibilités globales de relogement " (Rapport DUP - page 27) .

Le bâtiment existant est de grande capacité , s'intègre parfaitement au Plan d'Aménagement de la Ville , ne fait partie d'aucun ensemble à reconstruire (puisque le 42 Goutte d'Or est maintenu) .

S'il y a un constat à faire , c'est celui qui nous amène à dire qu'un projet de rénovation de l'importance de celui prévu dans le quartier , a été à l'origine d'une réflexion des habitants sur la conservation des immeubles de leur quartier . Les associations intéressées ne font que traduire les demandes exprimées par les habitants .

2 - Un CHANTIER DE JEUNES

Un chantier de Jeunes à Paris et dans un quartier en rénovation peut sembler anachronique .

Celui qui est en quête de rationalisme industriel ne voit qu'organigramme de chantier et rentabilité dans la production .

Cependant , un tel chantier de jeunes , entrepris avec discernement et rigueur dans la méthode , peut être exemplaire dans le quartier .

En effet , l'approche du bâti existant peut représenter pour les jeunes du quartier et d'ailleurs une expérience très enrichissante .

Les équipes qui se succèdent sur le chantier amènent des expériences diverses qui rendent l'échange particulièrement enrichissant .

De plus , la venue sur le quartier de groupes de jeunes venant d'ailleurs pour réaliser le chantier , contribuera à changer quelque peu l'image du quartier .

Ce projet rentre dans le cadre d'une politique régionale de chantiers de jeunes , politique régionale rendant possible la concrétisation d'un travail collectif (dont les difficultés sont réelles mais surmontables) dont le résultat réel de conservation témoignera dans l'avenir de la volonté de préservation d'un passé historique .

"JEUNESSE ET RECONSTRUCTION" est une Association de Jeunesse , d'Education Populaire et du Tourisme , créée en 1948 visant à favoriser les échanges et rencontres internationales en organisant des chantiers partout dans le monde . Parmi ces chantiers , un certain nombre consiste en des travaux de rénovation et de sauvegarde du patrimoine . Les jeunes volontaires sont bénévoles et encadrés par des animateurs-responsables compétents . Il s'agit donc d'une Association ayant fait ses preuves . L'an passé , "Jeunesse et Reconstruction" organisait 50 chantiers en France et proposait 400 chantiers à l'étranger organisés par ses 35 partenaires .

("JEUNESSE ET RECONSTRUCTION - 10 rue de Trévisse - 75009 PARIS- 770 15 88)

3 - DEROULEMENT DE L'OPERATION

Après un premier constat , nous pouvons dire que les travaux à entreprendre dans l'immeuble sur cour sont les suivants :

- reprise partielle de la structure porteuse ,
- réfection de la toiture ,
- remise en conformité avec le style ,
- équipements intérieurs ,
- recherche des volumes ,
- restauration des parements d'origine .

Le même type de travaux est à envisager pour les 2 ailes latérales . D'une manière générale , le programme des travaux est à entreprendre après une étude typologique particulière faite en collaboration avec les Bâtiments de France .

Quant à l'immeuble sur rue , après réfection urgente de la toiture , la réhabilitation de quelques étages permettrait l'hébergement des jeunes volontaires du chantier . Peu à peu , l'ensemble de l'immeuble serait rénové . Pendant le temps des travaux , les étages rénovés pourraient être affectés à des activités associatives . Les travaux projetés tiendraient compte de cette double affectation .

Aborder la restauration de l'immeuble de cette façon , d'après l'expérience que nous en avons , permet de prévoir une économie d'environ 30 % par rapport à un chantier traditionnel .

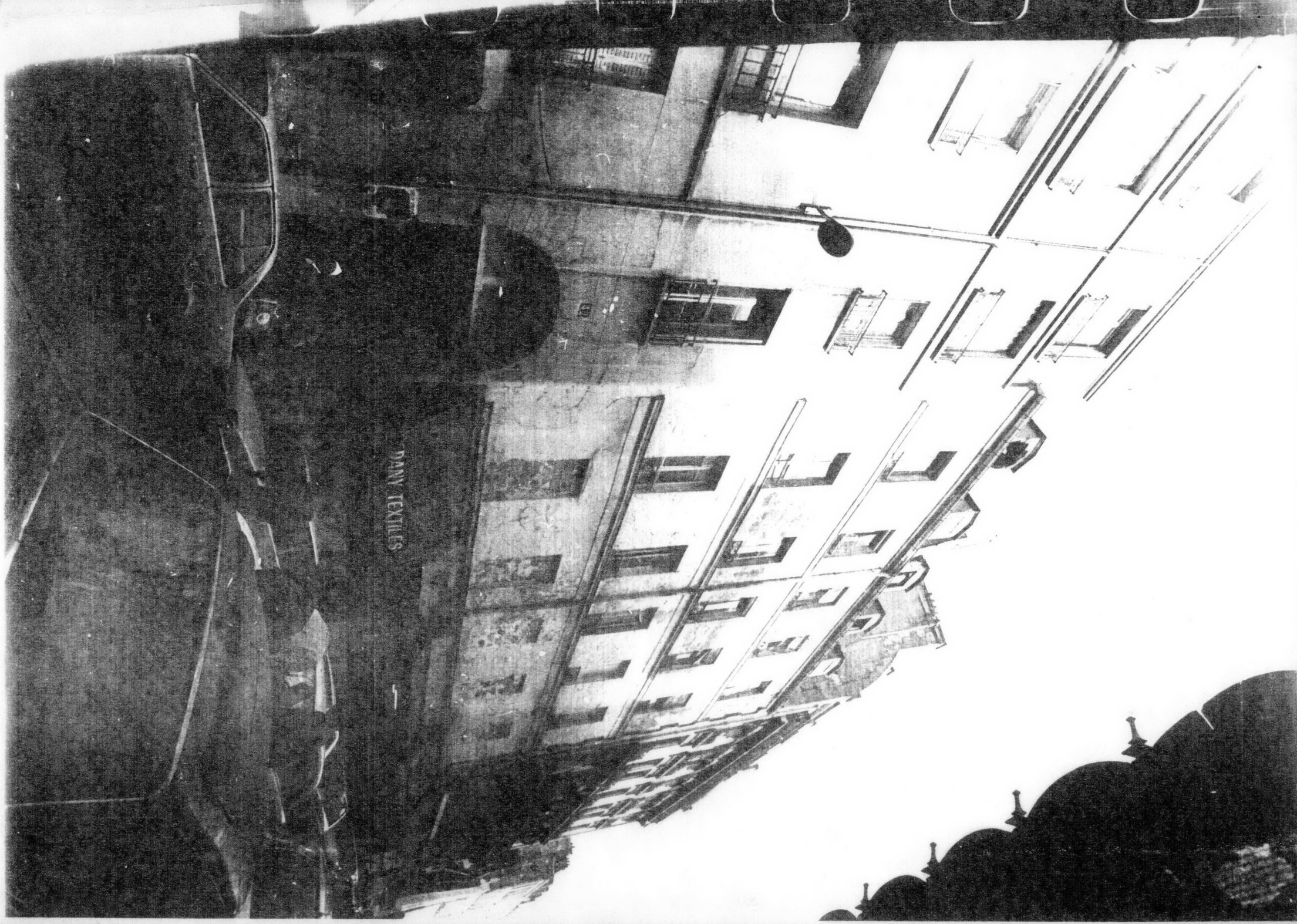
La présence de professionnels au sein des Associations ainsi que la volonté des jeunes de participer à un chantier de ce type font que le travail effectué n'est pas conduit à l'aveuglette . La rigueur des méthodes de construction et de rénovation fait partie de l'approche que nous avons de telles opérations de restauration .

4 - FINANCEMENT

Comme de bien entendu , l'immeuble restera propriété de la Ville ou de l'Office HLM . Pour réaliser le chantier , il est demandé à la Ville :

- de faire refaire les toitures des 2 bâtiments
- de prendre en charge l'achat des matériaux nécessaires à la rénovation
- de prendre en charge la nourriture des jeunes volontaires du chantier .

En l'état actuel , les sommes à engager sont difficiles à estimer de façon précise . Pour la nourriture , on peut prendre comme base la somme forfaitaire de 30 F par jour et par volontaire .



DANN TEXILES

